



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillants brigadiers



Centre de Détention de **Val-de-Reuil**

FEU DE CELLULE

Vers 3h30 dans la nuit du jeudi 9 mars au vendredi 10, un important feu de cellule se déclenche en division 2, au F4.

L'alarme du caisson incendie ne s'étant pas déclenchée, le feu de cellule sera signalé grâce à la vigilance de notre collègue surveillant au mirador.

L'administration pourra féliciter ce dernier comme il se doit car sans lui, l'intervention n'aurait pu avoir lieu aussi rapidement et efficacement.

L'agent du P.C.I ne recevra l'appel de deux détenus par interphone, qu'un quart d'heure après le début de l'incendie.

La vitre de la cellule a implosé et des flammes montaient jusqu'à la cellule du dessus.

Deux surveillants interviendront avec les A.R.I afin d'éteindre le brasier et évacuer le détenu. Ce dernier sera brûlé au 3^{ème} degré mais encore conscient à la sortie de cellule.

Il sera aussitôt pris en charge par les pompiers.

Il sera alors transféré pour être transporté à l'hôpital Percy Clamart (92).

Deux surveillants ont escorté les secours et sont restés sur place jusqu'à 14h30, alors qu'ils étaient en service depuis la veille 19h45.

L'intervention s'est achevée à 06H00 mais le professionnalisme des agents a permis de terminer le service de nuit (rondes) correctement.

Par chance, aucun de nos collègues ne sera blessé lors de ce service de nuit !

Le **S.P.S** tient à souligner le professionnalisme de l'ensemble des collègues du service de nuit :

Le 1^{er} Surveillant, pour sa gestion d'un service de nuit aussi compliqué !

Mais également les surveillants qui grâce à leur professionnalisme et leur solidarité ont pu gérer ce service de nuit avec brio !

**Le S.P.S félicite les collègues pour leur intervention sur l'incendie et demande qu'un T.O.S (Témoignage Officiel de Satisfaction) leur soit délivré !
Sans oublier, notre collègue présent au Mirador !**

Le **S.P.S** apporte son soutien à l'ensemble des collègues, qui ont passé cette nuit aussi difficile, aussi bien physiquement que moralement !

Val de Reuil, le 11 mars 2017

GUILLEMANT Maïté,
Pour le bureau S.P.S